COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 18 octobre 2026

Violences et pillages des 17 et 18 octobre : le monde du tourisme exige des mesures immédiates pour rétablir la sécurité et préserver l'attractivité de la France

ADN Tourisme, **l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT)**, la **Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT)** et **INNTO France** condamnent avec la plus grande fermeté les violences, les exactions et les pillages qui ont frappé plusieurs villes françaises ce samedi 17 octobre.

Les scènes de destruction et de désolation auxquelles notre pays a assisté sont intolérables. Commerces saccagés, établissements vandalisés, bâtiments publics attaqués, sites et équipements touristiques dégradés : ces actes portent gravement atteinte à la sécurité de nos concitoyens, à la vie économique de nos territoires et à l'image de la France.

Parmi tant d'acteurs du tourisme touchés, l'incendie de l'Office de tourisme de Lyon, de la Mairie de Limoges et les tentatives d'intrusion dans certains grands magasins constituent à cet égard des **symboles particulièrement choquants**. S'attaquer à un lieu dédié à l'accueil des visiteurs, à la découverte de nos territoires et à notre patrimoine, c'est porter atteinte aux valeurs mêmes d'hospitalité, d'ouverture et de partage qui fondent la vocation touristique de notre pays.

Il est inacceptable qu'en France, des professionnels indépendants et des entreprises souvent familiales puissent voir en quelques heures les efforts d'une vie et leur outil de travail détruits et que des habitants et de nombreux visiteurs se retrouvent de surcroît exposés à des scènes de violence d'une telle ampleur.

L'État doit pleinement assumer sa mission première : protéger.

Nous demandons solennellement au Président de la République et au Gouvernement de prendre, sans délai, toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces violences, garantir la sécurité des personnes et des biens et rétablir durablement l'ordre républicain.

Le droit de manifester et d'exprimer des revendications constitue une liberté fondamentale de notre démocratie. Il ne saurait en aucun cas servir de justification aux violences, aux destructions et aux pillages dont sont victimes des professionnels, des salariés, des habitants et des visiteurs.

Au-delà des dommages matériels, ces événements menacent directement l'économie touristique. Hôteliers, restaurateurs, commerçants, gestionnaires de sites et d'équipements touristiques, grands magasins, organisateurs d'événements et acteurs de l'accueil subissent ou vont subir les conséquences de ces violences.

Les perturbations des déplacements, les fermetures d'établissements, les inquiétudes des visiteurs et les risques d'annulation de séjours fragilisent l'activité et l'emploi dans nos territoires.

Première destination touristique mondiale, **la France ne peut accepter que la répétition d'images de violences et de pillages compromette la confiance de ses visiteurs et son rayonnement international**.

Notre attractivité repose sur la richesse de nos patrimoines, la qualité de notre accueil, mais aussi sur une exigence fondamentale : permettre à chacun de découvrir notre pays en toute sécurité.

Le tourisme constitue une richesse économique, sociale et territoriale majeure. Il fait vivre des centaines de milliers d'entreprises, soutient des millions d'emplois directs et indirects et contribue à la vitalité de l'ensemble de nos territoires. Il ne peut devenir la victime collatérale de violences auxquelles il est urgent de mettre fin.

Nous exprimons notre entière solidarité avec les professionnels sinistrés, leurs salariés, les élus locaux et les acteurs mobilisés pour réparer les dommages et assurer la continuité de l'accueil touristique. Nous saluons également l'engagement des forces de l'ordre, des services de secours et des agents territoriaux confrontés à ces événements.

Nous demandons à l'Exécutif d'agir immédiatement pour assurer la protection des établissements, des commerces et des sites touristiques, accompagner les entreprises touchées, accélérer leur indemnisation et préserver la confiance des clientèles françaises et internationales.

La France ne saurait être réduite aux images de violence qui ternissent son image. Elle demeure une terre d'accueil, de culture, de patrimoine, de rencontres et d'art de vivre. Mais cette promesse ne peut être tenue que si les professionnels peuvent exercer leur métier et si les visiteurs peuvent séjourner dans notre pays en toute sérénité.

Contacts presse :

ADN Tourisme : Benoît Artige – benoit.artige@adn-tourisme.fr – 06 65 40 75 06

ANETT : Simon Lebeau – slebeau@communes-touristiques.net – 01 45 51 49 36

CAT : Ophélie Rota – ophelie.rota@umih.fr – 06 82 82 95 82 / Guillaume Lemière – guillaume.lemiere@acteursdutourisme.fr

INNTO France : Mathieu Zérimi – contact@innto.fr

La présente déclaration est signée d'**ADN Tourisme**, qui fédère plus de 1 200 organismes institutionnels de tourisme (offices de tourisme, agences ou comités départementaux du tourisme et comités régionaux du tourisme), **l'ANETT,** qui représente plus de 900 élus des territoires touristiques, dont en particulier les maires des communes touristiques et stations classées ; **la Confédération des Acteurs du Tourisme,** qui rassemble plus d'une vingtaine de fédérations ou organisations professionnelles représentant 70 000 entreprises et un million de salariés et **INNTO France,** réseau national des instituts universitaires publics de tourisme, réunissant notamment plus de 6 000 étudiants et plus de 3 000 **entreprises partenaires.**

Pour en savoir plus sur ces quatre organisations majeures du tourisme français, cliquez ici.